



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E205325

VALABLE JUSQU'AU 29/04/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/04/2018
10 000

Raison sociale : CONSTRUCTIONS ET RENOVATIONS DU TERNOIS

295 GRANDE RUE GRAND RUE
62550 SACHIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS

Téléphone : 07 67 89 06 84

Fax :

Siret : 838 923 407 00012

Portable : 07 67 89 06 84

Code NACE : 4332A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 3813126

E-mail : nowakowski.pascal@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
NOWAKOWSKI PASCAL GÉRANT

APRIL 23014551236

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 23014551236

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 30/04/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 30/04/2025 |
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit | 30/04/2025 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 30/04/2025 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 30/04/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.